

Vendredi 2/04/2021
Compte rendu du conseil municipal

présents: Laurent Vours, Alain Armagnac, Bernard Laurent, Laure Touchet, Sophie Plattner, Brice Lauret, Didier Bargiacchi,

secrétaire de séance : Brice Lauret / Sophie Plattner

.....

Ordre du jour

- 1-approbation du précédent compte-rendu
- 2-budget commune: vote du compte administratif 2020; délibération et affectation du résultat 2020
- 3-budget eau: vote du compte administratif 2020; délibération et affectation du résultat 2020
- 4-délibération: cession copieur
- 5-délibération: convention "portail fiscalité locale - fiscalis"
- 6-débat et orientation budgétaire 2021
- 7-questions diverses: logement communal; adressage

.....

2- le budget communal

Validation des dépenses de l'année précédente pour le budget communal.

L'ancienne municipalité a laissé une situation budgétaire saine.

Les dépenses s'élèvent à 40 569,70 euros.

Un effort a été fait sur le gaspillage : téléphonie, dépense d'électricité de la mairie, éclairage public passé au LED. Le budget prévu était de 72625, nous avons économisé environ 30000 euros tout en sachant qu'il reste 12604 euros de la CLECT (contribution de la commune aux charges de la communauté des commune) a être débité ainsi que des dépenses de voirie.

Nous avons donc fait une économie de 20000 euros environ par rapport au prévisionnel.

Concernant les recettes on avait budgétisé 13000 euros et avons reçu 19000 euros, essentiellement dû aux droits de mutation qui sont la vente de maison au niveau départemental.

Le bilan des dépenses et des recettes est donc favorable pour l'année 2020 2021.

Le bilan nous montre que nous avons prévu large en copiant sur les dépenses passées et avons été prudents dans les dépenses pour cette année.

Pour la section fonctionnement le résultat est positif de 28558 euros auquel il faudra retirer les 12000 euros de la CLECT.

L'année précédente le résultat positif était de 40 966 en enlevant un reste que nous avons réalisé cette année de 17228 euros.

Le résultat à la clôture est donc positif de 52296 euros.

Pour les investissements nous avons un résultat positif de 10244 euros à la clôture.

Le budget de la commune est approuvé à l'unanimité.

3- le budget de l'eau :

Validation des dépenses de l'année précédente pour le budget de l'eau.

Les situations de paiement 2, 3 et 4 en cours ont été réglées à l'entreprise réalisant les travaux (environ 90000€).

Nous avons eu toutes les subventions.

Il reste la situation 5 (finitions, mise aux normes, mise en service), d'environ 25000€ en cours, qui doit être discuté la semaine prochaine entre le syndicat du Levézou, la mairie et le bureau d'étude.

Les dépenses importantes : une pompe qui a lâché, des fuites importantes, diverses taxes à Adour Garonne.

Les recettes sont inférieures au prévisionnel car les communes de Tonnac et Vaour ont réduit leur consommation, ce qui fait que nous avons moins vendu d'eau que les années précédentes. Nous avons également fait le choix d'ajuster notre tarif de vente de l'eau aux communes voisines.

Ce qui fait que la balance recette / dépense s'équilibre sans bénéfice excessif. Au vu des dépenses conséquentes des divers travaux et des recettes moins importantes cette année, nous constatons que l'équilibre est juste.

A la fin des travaux il restera à percevoir 28500€ de subventions. Le solde des subventions à percevoir devrait être versé à la réception des travaux, pour atteindre les 80% de subventions.

Le budget de l'eau est approuvé par 6 conseillers et 1 conseiller s'abstient.

4- Cession du copieur :

Le copieur a été cédé pour 200 euros à Folacci Maxime.

6 conseillers votent favorablement, 1 conseiller ne prend pas part au vote en raison d'un lien familial avec le preneur.

5- Convention « Portail Fiscalité Locale-Fiscalis »

Proposé par l'association des maires, la mairie investit dans cet outil informatique pour faciliter l'accès aux fichiers cadastraux et aux classifications des maisons. Précédemment il fallait passer par les impôts pour avoir ces informations. Cela permet d'accéder à un outil qui appartient aux impôts pour que la mairie ait plus facilement accès aux informations du bâti sur la commune et ainsi clarifier les classifications. Les impôts ne délivrent plus ces informations. L'abonnement au portail est de 100€ la première année puis 50€ par an à régler à l'association des maires.

L'abonnement est validé à l'unanimité.

6- Orientation budgétaire

Une somme de 9000€ avait été prévue en 2019 pour des chantiers sur les bâtiments communaux. Nous ne les avons pas encore dépensés à ce jour.

Discussion pour tenter de budgétiser les chantiers à prévoir sur le bâtiment de la salle communale. Le crépi extérieur du mur est à refaire : on rappelle l'idée d'organiser un chantier collectif pour le décroûtage. Cela pose un problème de responsabilité pour la mairie, qui peut sans doute être réglé par la signature d'une décharge par les participants. Discussion sur l'organisation de cette journée. Si le décroûtage n'est pas fini bénévolement, le maçon l'intègre dans son devis.

Il faut donc un devis décroûtage-curage de joint-rejointage.

Estimation large: 3000[€]HT pour le mur
500[€] pour la gouttière

Il est également question de refaire l'enduit du mur côté intérieur, en laissant les pierres apparentes sur le 1^{er} mètre, et de remplacer le revêtement du sol par un carrelage.

Si on garde les trois chantiers, il faut garder les 9000[€] dans le budget prévisionnel. On demande à Didier Bargiacchi, maçon, de travailler à une estimation budgétaire de ces chantiers.

En ce qui concerne le logement communal, des travaux sont également à prévoir. La cuisine est un peu précaire ; la chaudière très compliquée démotive les artisans de venir la réparer et un des panneaux solaires est défectueux. Le coefficient d'isolation n'est peut-être pas très bon.

La fenêtre pour remplacer l'ancienne porte condamnée est commandée.

Dans l'ancien budget investissement 28000[€] étaient prévus pour des travaux sur ce logement.

Il est nécessaire de les garder ; d'ici le vote du budget prévisionnel on essaie de se renseigner sur le coût d'un poêle à granules, d'une pompe à chaleur...

7- Questions diverses :

Dans la suite des discussions sur les orientations budgétaires :

- Sophie Plattner annonce qu'elle se prépare à quitter le conseil pour des raisons personnelles. Il se pose la question de payer un intervenant extérieur pour la rédaction des comptes-rendus, l'entretien du site internet, et continuer de faciliter ainsi la communication dans la commune. Pourquoi pas également quelques heures pour aider au travail de comptabilité, pour soulager la secrétaire.

-pourquoi ne pas prévoir un budget carburant dans le cas d'accompagnement de personnes qui ont des problèmes de mobilité, en attendant que la 4C avance sur les transports collectifs.

-l'abonnement à Orange pour envoyer des sms groupés, d'un coût de 5 euros par mois. Après discussion c'est moins cher que de prendre un tel portable de la mairie.

-il est prévu de financer des projets de signalisation

-à budgétiser : plaques de rues, numéros... environ 2000[€]

-Sophie demande si il y a un moyen de soutenir le site de Fontbonne ? La 4C pourrait solliciter une contribution des communes qui permettrait peut-être de conserver le site sans que le prix des repas augmente pour les parents ?

autres :

-Familles Rurales propose un séance de cinéma en plein air ; date fixée le 25/07.

-en ce qui concerne l'extinction de l'éclairage public entre 12h et 5h du matin : les horloges sont installées mais n'ont pas été activées. C'est possible mais il faudrait faire un référendum par hameau pour connaître la position des gens.

